

La République du Centre, 23 décembre 2021

NÉCROLOGIE ■ Fervent défenseur de la non-violence et philosophe

Jean-Marie Muller est décédé

Jean-Marie Muller, Chanteusien, a passé sa vie à théoriser la non-violence de par le monde et à travers trente-six ouvrages. Cette voix forte s'est tue samedi.

Anne-Marie Courrimoult et Maude Milléniac
anne-marie.courrimoult@centrefrance.com

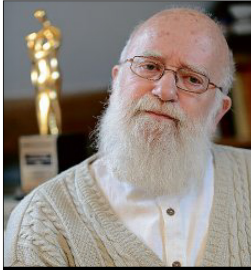
À longue barbe blanche lui proférait l'apparence d'un sage, Jean-Marie Muller, Chanteusien depuis 1980, est décédé le samedi 19 décembre à l'âge de 82 ans.

Fondateur du Mouvement pour une alternative Non Violente, le philosophe avait passé sa vie à penser, à définir et à théoriser une stratégie pour appliquer la non-violence.

Prêchant la bonne parole aux côtés de prix Nobel de la paix comme le dalaï-lama ou l'Argentin Adolfo Pérez Esquivel, il avait conseillé des centaines de personnes à l'action non-violente (dont l'écologiste José Bové).

« La violence est le problème, pas la solution »

Sa voix portait. Il aimait « prendre à témoin l'opinion publique » car « la violence ne peut pas être une solution, elle est le problème. Dans un conflit, la violence accapare toute l'attention au détriment du dialogue. Le but du jeu est donc de sortir de ce cercle infernal, en refusant de collaborer à cette logique ». Dans les années 90, il avait proposé l'instauration d'un service civil de paix : former des jeunes destinés à des missions de



AUTEUR. Le fondateur de la première université académique pour la non-violence dans le monde, ici en 2013. PHOTO: M. BOUGER

paix sur des lieux conflictuels.

Cette exigence hors norme se traduisait par de nombreux voyages : dans le Pacifique, contre les essais nucléaires français, à la conférence de Medellín (Colombie) sur l'Église et l'injustice sociale, mais aussi en Afrique, au Liban, au Moyen-Orient... « Le

faux dieu est celui qui s'accommode de la violence »,

indiquait celui qui voulait passer du « dieu des armées au dieu désarmé ». Plus récemment, en 2013, directeur des études à l'Institut de recherche pour une résolution non violente des conflits, il avait reçu un prix des mains du président de la

■ Procès de l'objecteur de conscience

En 1969, alors qu'il était professeur et officier de réserve, Jean-Marie Muller avait été traduit en justice avec deux autres prévenus, deux prêtres : Jean Desbois et l'Orléanais Jean-Pierre Perrin (décédé). Ils avaient renoncé, en 1967, leur livret militaire au ministre des Armées, après que le statut d'objecteur de conscience leur avait été refusé. Le procès pour cet acte-paisant de désobéissance civile avait été retentissant. Mgr Guy-Marie Riobé, évêque également de la non-violence, les avait soutenus à la barre, le 8 janvier : il déclara qu'il était devenu évêque d'Orléans ce jour-là... Jean-Marie Muller échappa de 4 ans de suspension de droits civiques : « la plus amère des condamnations ».

■ PUBLICATIONS

Trente-six livres, il avait publié 36 livres, notamment *L'Évangile de la non-violence* (1969), *Dépasser les dieux* (judique des rapports entre les religions et la violence), *La violence juste n'existe pas*, *Oser la non-violence* (2017), ainsi que des ouvrages consacrés à Gandhi, Simone Weil, Charles de Foucault, Albert Camus, Nelson Mandela, Guy-Marie Riobé. Ses livres ont été traduits dans le monde entier, « parfois clandestinement, comme en Pologne », rappelle Jean-Pierre Sueur.

République indienne pour son travail de promotion des valeurs gandhiennes en dehors de l'Inde.

« Il était connu dans le monde entier, parfois plus qu'en France. Il aura consacré toute sa vie à mettre ses actes en conformité avec sa pensée. Il était amical, fraternel, chaleureux, très ouvert au dialogue, y compris avec les responsables de La Défense, qui ont sollicité ses réflexions et analyses », se remémore Jean-Pierre Sueur sénateur.

Et d'ajouter : « Qu'on partage ses idées ou non, sa contribution est féconde et profonde pour toutes celles et tous ceux qui aspirent à la paix dans un monde où la violence et la guerre prennent toujours trop de place. »

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-André de Fleury-les-Aubrais, le lundi 27 décembre, à 14 h 30. *La République du Centre* adresse ses condoléances à ses proches. ■